

Remouché

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 38

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

fr. 2.—

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 18 sept. 1920. — Lo Vilhio
DÈVESÀ : Faça vretäoblia ein patèi fri-
borzei (P. Bovet). — La place de la Riponne et ses
abords (G.-A. Bridel). — Souvenir de la petite ville
de X... — FEUILLETON : Dans le train (Solandieu.) —
Association des Vaudoises.



LE CRI-CRI ET LE BUDZON

Faça vretäoblia ein patèi friborzei.

On pouro piti grelet
Que ly'avi isantäo trü grandteim
Sè troväo tot pouret
Vè la fin dou tsöteim
Päo la moindra breka dè vè
Nè dè tserille po l'hevè.
« Tyè fèr'adon ? tyè dèveni ? »
Sè dezaît tot solet
Nouhron pouro grelet.
« Ne vudré portant päo muri
« Devant d'avi yu le furi. »
Vè le budzon va sè grouzäo¹
Veire... di cou... se pèr hazäo
Voli päo li bailli, o li prèthäo
Dein chi tristo bëzein,
Ein boun'äemi, ein pri vezin
On piti bokenet dè pan
Por apèzi sa grössa fam
« Le tè reindri, n'össi couzon²
« Quand revindret l'autra mësson, »
Que li dit le pouro cri-cri
« Shu ma fei dè grelet dè Pri³,
« Quand mimou shu päo retsou
« Shu adi on bräovou Kuëtou⁴. »
Ma, le budzon, que prihthet grâce
Li dit : « Tyè fassé-tho dit-mè à la mësson ?
— « A la mësson, » que li rèpond tot dreit
« Oh ! dzouar et nè, tsantaövou ma tsanthon. »
— « Ah ! fe tsantiäovet, moun'äemi,
« Eh ! bein, hora te pou danhyi. »

P. Bovet.

¹ Se plaindre.

² N'avez crainte.

³ Sobriquet que la tradition populaire donne aux bourgeois de Prez vers Noréaz.

⁴ Pays-bas : la plaine, par opposition à la montagne (la Gruyère); Kuëtou : sobriquet donné aux habitants de la plaine par ceux de la montagne.

Traduction.

LE GRILLON ET LA FOURMI

Fable authentique, imitée de La Fontaine

Un tout gentil petit grillon
Ayant bien trop longtemps chanté,
Se vit au fond de son sillon,
Tout pauvre à la fin de l'été.
Pas le moindre morceau de ver
Ni de chenille pour l'hiver.
« Que faire alors ? que devenir ? »
A lui-même se dit
Notre pauvre cri-cri :
« Je ne veux pas mourir pourtant
« Avant d'avoir vu le printemps. »
Vers la fourmi alors, il s'en va demander
Et voir si... par hasard, elle veut lui prêter,
Afin de subsister,
Dans ce triste et pressant besoin,
En bon ami, proche voisin,
Un tout petit morceau de pain,
Pour apaiser sa grosse faim.
« N'aie nullement souci, en aucune façon,
« Je te rendrai le tout, la prochaine moisson;
Lui dit le rossignol des prés,
« Sur ma foi de bourgeois de Prez³,
« Bien que riche je ne sois pas,
« Suis un brave du pays-bas.⁴ »
Mais, la fourmi (qui prête difficilement
Lui répartit : « Que faisais-tu à la moisson ? »
— « A la moisson, » répondit-il piteusement,
« Le jour, la nuit, je chantais ma chanson. »
— « Tu chantais, mon ami, et cela te plaisait.
« Eh ! bien, qu'en dis-tu ? si, maintenant, tu dansais ? »

Remouché. — Il ne faut pas serrer de trop près les
joueurs.

Un monsieur jouant aux cartes était impatienté par
un inconnu à vue courte et à long nez, qui s'avancait
de fort près pour voir le jeu.

Le joueur tira son mouchoir et moucha, en le ser-
rant vigoureusement, le nez de son importun voisin.
Puis il s'écria :

— Ah ! pardon, monsieur, je l'ai pris pour le mien !

LA PLACE DE LA RIPONNE ET SES ABORDS

Les lignes suivantes sont extraites du Programme
des cours du Collège cantonal, que leur auteur, M.
G.-A. Bridel, a bien voulu nous autoriser à reproduire.

Si l'on s'avisait de demander à un Lau-
sannois d'aujourd'hui quelles sont les
deux places les plus fréquentées et les
plus typiques de sa ville, il n'hésiterait sans doute
pas à indiquer la Place Saint-François et celle de
la Riponne. Saint-François est tout à la fois le cen-
tre des affaires : postes et télégraphes, banques,
grand commerce, et le rendez-vous de prédilection
de la jeunesse studieuse de tout âge. La Riponne,
c'est la principale place des marchés et des foires,
et c'est aussi le cœur des hautes études, avec le
Palais de Rumine, ses auditoires, ses musées et sa
bibliothèque, puis le Collège Cantonal et l'École
de dessin.

Eh bien, collégiens de 1920, vous serez proba-
blement surpris d'apprendre que ni l'une ni l'autre
de ces places n'existaient il y a un siècle envi-
ron. Vers 1820, Saint-François n'était qu'une rue
assez étroite, avec des maisons d'un seul côté, en
face d'un haut mur de cimetière; quant à la Ri-
ponne, ce que nous nommons aujourd'hui de la
sorte était encore un profond et verdoyant vallon
où coulait la Louve, avant de pénétrer sous la mu-
raillle de ville reliant la poterne de la Madeleine à
celle de Chaucrau. La place de la Riponne est en
effet une création relativement récente. Les pre-
miers travaux débutèrent vers 1812 à 1815. Ce fut
un gros ouvrage, nécessitant de fortes voûtes, qui
avança lentement et progressivement et ne fut
achevé que vers 1840. Il se fit là en amont de
Lausanne un travail de nivellement très analogue
à celui auquel nous assistons depuis 40 ans dans
la vallée du Flon, en aval de Lausanne. On gagne
ainsi de la place pour de nouveaux quartiers, mais
c'est au détriment forcé du charme agreste des



Le Boverat à Lausanne vers 1835.

(D'après une gravure de la lithographie Speng'er, propriété de Mme Dénéreaz Speng'er.)